

## DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 8 juillet 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient <u>présents</u>: Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle

DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Madame Laurence MULLER-BRONN ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Madame Nathalie ERNST, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Madame Catherine GREIGERT, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF

Excusé(s): Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Absent(s): Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN

Rapporteur: Monsieur André ERBS

N° CP/2019/255 -65520 - Fonds d'attractivité

**Contrats Départementaux - Amélioration des équipements** sportifs en direction des collégiens, des associations et des habitants de Schweighouse-sur-Moder et environs

Sur proposition de la Commission Territoriale Nord du 17 juin 2019, la Commission Permanente du Conseil Départemental, par délégation et sur proposition de son président :

- décide, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé au travers du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Nord, du principe de la participation du Département du Bas-Rhin, au titre du Fonds de développement et d'attractivité, au projet partenarial pour "l'amélioration des équipements sportifs en direction des collégiens, des associations et des habitants de Schweighouse-sur-Moder et environs";
- décide que, dans le cadre de ses compétences, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie en faveur de ce projet notamment durant la phase de programmation de la plaine sportive;
- décide d'approuver les termes du projet de convention de partenariat, joint en annexe à la présente délibération, à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Commune de Schweighouse-sur-Moder et le Running Team Schweighouse pour le projet de développement et d'attractivité «Amélioration des équipements sportifs en direction des collégiens, des associations et des habitants de Schweighouse-sur-Moder et environs»;
- décide d'attribuer une subvention de 255 060 € à la Commune de Schweighouse-sur-Moder, soit 30% d'une dépense prévisionnelle éligible de 850 200 € HT, pour la construction d'un terrain de grands jeux en gazon synthétique au titre du Fonds de développement et d'attractivité;

- décide d'attribuer une subvention de 289 980 € à la Commune de Schweighouse-sur-Moder, soit 30% d'une dépense prévisionnelle éligible de 966 600 € HT, pour la construction la construction d'une piste d'athlétisme au titre du Fonds de développement et d'attractivité ;
- décide d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure entre la Commune de Schweighouse-sur-Moder et le Département du Bas-Rhin, dont le projet est joint en annexe à la présente délibération ;
- décide d'approuver les termes du projet de convention d'utilisation des équipements sportifs à conclure entre la Commune de Schweighouse-sur-Moder, le collège du Bois Fleuri et le Département du Bas-Rhin, dont le projet est joint en annexe à la présente délibération ;
- autorise son Président à signer les trois conventions précitées.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice Générale des Services Adopté à l'unanimité

Le Président, Frédéric BIERRY

Delphine JOLY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190708-lmc1129035A-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 17/07/19